



Conditions Générales de Vente

SARL ÎLOT DU CHAIL, Rue des gravées, La Garette 79270 SANSAIS
Siret 828 643 940 R.C.S. Niort

au 18/01/2022

l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionné

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjour réalisé sur le site www.camping-ilotduchail.fr. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le Camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjour. Elles peuvent également être obtenue sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de reservation

2.1 Prix et règlement

Le prix de séjour est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attiré sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour. Toute demande de réservation est accompagné d'un premier chèque d'acompte de 30 % du prix du devis ainsi que le contrat de réservation. À réception, un courriel vous est adressé, indiquant le complément d'acompte éventuel ainsi que le solde du séjour à régler à l'arrivée (emplacement) ou un mois avant l'arrivée (location). La réservation devient effective uniquement après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Les mineurs doivent être accompagné de leurs parents ou tuteur légaux.

Pour les réservations d'emplacement : le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane, le camping-car pour une ou deux personnes, l'accès au sanitaire et aux infrastructures d'accueil. Toute location est nominative et ne peut être cédé. La location ne devient effectif qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour.

Pour les réservations d'hébergement : les locatifs sont équipés « Liste du petit matériel accessible sur le site Internet est affiché dans les locatifs », à l'exception des draps, du linge de table et des serviettes de bain. Le forfait de base est de deux à cette place, selon le type de locatif. Le Camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Pour tout retard non signaler, la location/

sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nul et l'acompte restera acquis à la direction du camping. Réservation de groupe : toute réservation de plus de 3 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considéré comme une réservation de groupe. Les hébergements proposés sur notre site Internet sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle pour toute demande de réservation de groupe vous devez impérativement nous contacter par téléphone, par mail ou via notre rubrique « nous contacter ». Nous nous réservons le droit d'étudier votre demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectué en cas d'arrivée retardé ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

- A) Location bungalow/chalet toilé
- Pour tous séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées sur acquis au Camping.
- Pour tous séjour annulé dans les 30 jours précédant la date d'arrivée, pour quelque raison que ce soit ; la totalité du montant du séjour réservé sera redevable et restera acquise au camping.
- B) Location d'emplacement nu
- Pour tous séjour annulé, non consommé, l'acompte restera acquis au Camping.

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives aux droits de rétractation en cas de vente à distance prévues par le code de la consommation ne sont pas applicable aux prestations touristiques « article L 121-20-4 du code de la consommation »

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et départs

En emplacement camping : les arrivées se effectue à partir de midi et les départs avant midi.

En locatif, les arrivées s'effectue à partir de 14H00 et les départs avant 12H00, quel que soit le jour de la semaine.

3.2 Caution

Une caution de 250 € par hébergement vous sera demandé le jour de votre arrivée.

Elle vous sera restitué le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la réception, après un état des lieux. La facturation d'éventuel dégradation

viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage, d'une valeur minimale de 90 €, si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez pas être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retourné par courrier.

3.3 Départ

Tout retour de clés de hébergement après 10H00 ou libération d'emplacement après 12H00 entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévu.

3.4 Les animaux

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de première et deuxième catégorie. Les animaux ne doivent pas être laissé seul dans les locatifs. Ils doivent être tenu en laisse en permanence et sont interdits dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposer à la préfecture, afficher à la réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

3.6 Droit à l'image

Le Camping peut prendre des photos et les diffuser sur ses supports. L'autorisation des personnes s'effectue en acceptant les CGVs.

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-Caravanier qui serait de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire « FFCC, ANWB, ADAC,... »

Article 5 - Litiges

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalé par écrit « LRAR » à l'adresse du camping dans les 30 jours suivant la fin du séjour.

Article 6 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Niort